

## **N° 1 – Désignation des délégués de la commune au sein du SIMPEBA.**

Sont désignés à l'unanimité, pour représenter la commune au sein du SIMPEBA, les membres suivants :

Titulaires : Messieurs Jackie BARROIS, Benoît DUPONT, Olivier HUOT,

Suppléants : Monsieur Eric BOONEN, Mesdames Catherine FONTANESI, Agnès MELIN.

## **N° 2 – Règlement d'heures complémentaires.**

Suite à divers remplacements et travaux imprévus, il est décidé à l'unanimité, de régler les heures complémentaires à l'agent recruté occasionnellement le 16 juin 2014 en remplacement d'un employé en arrêt de travail soit : 34 heures.

## **N°3 – Indemnité de conseil allouée au comptable du trésor.**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer à Madame Evelyne BARON pour l'exercice 2014, l'indemnité de gestion à 80% du barème fixé, soit 339,29 € auxquels s'ajoute l'indemnité de budget de 45 €.

## **N° 4 – Acquisition de matériel.**

A l'unanimité, les membres du Conseil municipal décident le règlement en investissement du matériel suivant :

Tondeuse à gazon : 283,65 € TTC

Burineur : 281,52 € TTC

d'où les transferts de crédits ci-après :

Transfert de 496 euros du compte 61523 au programme d'investissement 21757-427

+ 023 dépenses 496 €

+ 021 recettes 496 €

## **N°5 – Travaux de chauffage à la Halle de Sports.**

Suite à l'installation à la Halle des Sports d'un réducteur de pression par l'entreprise Conraux, le Conseil municipal décide le transfert de crédit suivant :

Transfert de 820 € du compte 61523 au programme d'investissement « chauffage halle de sports » 2131-428

+ 023 dépenses 820 €

+ 021 recettes 820 €

## **N° 6 – Désignation des délégués de l'administration à la commission de révision des listes électorales.**

Sont désignés à l'unanimité pour siéger au sein de la commission de révision des listes électorales en qualité de représentants de l'administration :

Mesdames Ingrid BOURLON – bureau 2 et Agnès MELIN – bureau 1.

## **N° 7 – Composition de la commission municipale de révision des listes électorales.**

Sont désignés à l'unanimité pour siéger au sein de la commission municipale de révision des listes électorales en qualité de représentants du Conseil municipal :

Messieurs Jackie BARROIS, Eric BOONEN, Hervé GUEDRAT, Daniel NIVOIS,  
Madame Marie Line CHARPENTIER.

## **N° 8 – Commémoration du centenaire de la guerre 1914-1918.**

Le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il souhaite rendre un hommage particulier aux soldats ablutiens disparus pendant la première guerre mondiale et dont le nom figure sur le monument aux morts.

Il propose donc de s'inspirer de la réalisation entreprise par la commune de Mers les Bains qui a retracé autour du Monument aux morts la vie, parfois très courte, des soldats mersois : - état civil, profession, livret militaire, circonstances et lieu de la disparition. .

Un panneau individuel rappelant la destinée de chaque soldat est implanté autour du monument aux morts.

Pour ce faire, la municipalité mersoise a repris exactement le contenu d'un livre rédigé vers 1923 par un habitant de Mers les Bains.

Le Maire précise que la surface disponible autour du monument aux morts de la commune ne permet pas d'installer un panneau pour chaque soldat.

En conséquence, après avoir obtenu les renseignements concernant chaque disparu, le Maire propose d'organiser dans une salle communale, la présentation de la rédaction de la vie des soldats tués sur des panneaux d'exposition.

Pour ce faire, le Maire précise qu'il est nécessaire de prendre l'attache de l'Association locale des Anciens Combattants, des membres de la famille des disparus et qu'il demandera l'engagement de plusieurs personnes bénévoles pour effectuer les recherches.

A l'unanimité, les membres du Conseil municipal apportent leur soutien à cette proposition qui permettra de faire revivre la destinée de chaque disparu.

La séance a été levée à 21 H 00.